

COFFRET PTI THÉO AS1M

Descriptif

Destiné à la protection du travailleur isolé (PTI), le système THEO-AS1M permet d'émettre une alarme en cas de perte de verticalité (chute, malaise...) ou à la demande de l'agent (agression, demande d'aide...)

Lorsque le portatif radio de l'agent émet son alarme PTI, le signal reçu par le coffret est transmis en synthèse vocale ou protocole digital via le transmetteur, sur un numéro préprogrammé de télésurveillance ou de poste d'astreinte.

Compact et facile à installer, le système THÉO-AS1M dispose d'une portée importante (variable selon la configuration du site à couvrir). Il exploite un matériel professionnel soumis à redevance radio. une option interphonie permet la levée de doute audio.



le principe de fonctionnement

En cas de perte de verticalité ou d'appel d'urgence, le portatif radio émet un signal vers le coffret de réception qui transmet l'alarme au centre de télésurveillance ou au numéro d'astreinte.

Le système permet de commander différents périphériques de signalisation locale (sirène, flash ou gyrophare...) pour une intervention rapide du personnel de proximité.

Utilisation du mode de communication phonique avec d'autres interlocuteurs équipés d'émetteur-récepteur standard ou PTI.

Portatif radio

L'équipement fixe est compatible avec toutes radios de même bande de fréquences permettant l'encodage 5 tons. Le module de perte de verticalité, intégré dans le portatif, détecte l'inclinaison et déclenche le cycle d'alarme vers la centrale de réception.

Portatifs de la gamme MOTOROLA



Extensions possibles : Portatifs, mobiles, base radio, relais et systèmes supplémentaires. Nous consulter pour une intégration à votre réseau radio existant.

La législation

Décret 92-158 du 20 février 1992 :

" Lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'Entreprise extérieure concernée doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident. "

Photos non contractuelles.